CARETTE
TAILLEUR
87, Rue de Lannoy
ROUBAIX
COMPLETS
SUR MESURE
depuis
210 fr.

69e Année. — N° 172. Le numéro : 15 centimes VENDREDI 20 JUIN 1924.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS { Nord et limitrophes....... 3 mois, 13.00 ; 6 mois, 26.00 ; 1 an, 50.00
France et Belgique....... » 14.00 ; » 27.00 ; » 53.00
Union postale........... » 22.00 ; » 43.00 ; » 82.00.

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS { ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1908. Inter. 1190. TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37. Chèques postaux 87 Lille.

Le Chirurgien
DENTISTE
E. REY
de l'Université de Paris
11, rue Sainte-Thérèse, 11
(Place Sainte-Elisabeth)
ROUBAIX
Spécialiste pour Dentiers perfectionnés, garantis
Prix modérés.

Débuts mouvementés de la nouvelle Chambre

LES INTERPELLATIONS SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE RÉPONSE DE M. HERRIOT

Un nouveau député de la majorité traite les généraux d'assassins Les deux blocs se dressent l'un contre l'autre. -- Une séance de nuit

Paris, 19 juin. — M. Painlevé ouvre la séance 15 h. 15.

M. Bokanowski

LOUE LA POLITIQUE FINANCIERE DE LA CHAMBRE DE 1919

M. Bokanowski, député de la Seine, ancien rapporteur général du budget prend la parole. On s'aperçoit aussitôt que la Chambre est nerveuse. Comme le temps, la séance sera orageuse.

M. Bokanowski déclare que le nouveau gouvernement prend en charge la France dans la situation financière la plus favorable depuis la fin de la guerre. (*Exclamations à l'extrême-gauche*), cela grâce aux efforts courageux de la Chambre précédente qui laisse à son héritière un cadeau inespéré.

M. BOKANOWSKI

Cette situation, dit-il, ne pourra aller qu'en s'améliorant si vous ne commettez pas d'imprudence.

La législation de 1919 ayant trouvé un budget de 50 milliards de dépenses contre 11 milliards de recettes, laisse, pour la première fois depuis la fin de la guerre, un budget absolument équilibré. (Applaudissements au centre et à droite. Vives protestations à l'extrême-gauche.)

Les socialistes et les députés du centre échangent pendant quelques minutes des observations un peu vives et les huissiers qui craignent un incident se mobilisent déjà.

M. Bokanowski est obligé d'attendre que le calme soit rétabli.

Il s'étonne que son discours, qui ne peut que raffermir le crédit public puisse provoquer cette émotion. L'orateur constate que l'effort demandé au pays n'a pas essoufflé le commerce ni l'industrie. La balance commerciale, déficitaire de plus de 20 milliards en 1919 s'est bouclée cette année par un excédent d'un milliard 406 millions.

M. V. Auriol conteste l'assertion de M. Bokanowski d'après laquelle la dette publique n'a été augmentée, pour la reconstitution des régions dévastées, que de 10 milliards. Elle s'est accrue, dit-il, de 105 milliards. Il affirme qu'il faudra voter des crédits supplémentaires pour équilibrer le budget.

M. Bokanowski. — C'est une erreur absolue. L'ancien ministre de M. Poincaré reproche aux socialistes de n'avoir jamais voulu voter le budget. Les socialistes l'interrompent violemment. M. Maginot proteste avec énergie et réclame la liberté de parole pour tous les orateurs.

M. Bokanowski rappelle le vigoureux redressement du franc. Il montre le danger d'un impôt sur la richesse acquise qui risquerait de freiner l'essor économique du pays. Enfin, l'orateur manifeste l'espoir que le prestige de M. Herriot saura faire sacrifier par les socialistes sur l'autel du Bloc des gauches l'impôt sur le capital comme ils y ont sacrifié l'évacuation de la Ruhr et il exprime sa conviction que le président du Conseil fera une politique uniquement inspirée par l'intérêt national. (Vifs applaudissements au centre et à droite.)

« LA BATAILLE AVEC LE SENAT NE NOUS FAIT PAS PEUR... »

Vers la fin du discours de M. Bokanowski, un député, entrant en séance, annonce à ses collègues du centre, l'élection de M. de Selves comme président du Sénat.

Les députés du centre applaudissent et acclament le nouvel élu.

Quelqu'un crie: A bas Caillaux! ,

M. Mosset riposte: La bataille avec le Sénat ne nous fait pas peur. (Vifs applaudissements à l'extrême-gauche.)

M. Painlevé calme d'un geste, les passions prêtes à s'enflammer.

UNE DECLARATION DU PARTI SOCIALISTE

Au nom du parti socialiste, M. Paul Faure lit une déclaration expliquant pourquoi ses amis et lui donneront un vote de confiance au Gouvernement. Les socialistes veulent donner au Gouvernement les moyens de substituer à une politique d'égoïsme nationaliste une politique fondée sur l'esprit de solidarité internationale. C'est un appui sans engagement; nous restons libres vis-à-vis du Gouvernement comme il reste libre vis-à-vis de nous. (Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche). La séance est suspendue.

M. Le Trocquer

JUSTIFIE L'OCCUPATION DE LA RUHR ET EXPOSE SES RESULTATS

A la reprise, **M. Le Trocquer**, ancien ministre des Travaux publics, écouté d'abord attentivement par toute la Chambre, fait l'historique de l'occupation de la Ruhr, nécessitée par la carence complète et volontaire de l'Allemagne. L'ancien ministre pose nettement, dit-il, la question du maintien de l'occupation militaire, tout à fait distincte de la question de l'unité économique et financière de l'Empire, en fonction des seuls paiements effectifs de l'Allemagne.

Applaudi à droite et au centre, M. Le Trocquet est fréquemment et violemment interrompu à l'extrême-gauche, au cours de son exposé.

Le Président a grand'peine à calmer l'effervescence grandissante.

M. Aboat s'écrie: Si M. Le Trocquer ne peut pas parler, personne ne parlera. (Applaudissements au centre et à droite).

M. Le Trocquer souligne l'importance de la question des prestations en nature.

M. Le Trocquer. — Non, le peuple français, dans sa grande majorité, a approuvé la politique extérieure du gouvernement de M. Poincaré. (Applaudissements au centre et à droite).

Réponse de M. Herriot

M. Herriot, président du Conseil, monte à la tribune. (Applaudissement à gauche et l'extrême-gauche). Il demande à la Chambre de lui permettre de terminer le débat ce soir, afin qu'il puisse, en toute tranquillité d'esprit, préparer son départ pour Londres. (Applaudissements).

Le président du Conseil dit qu'il bornera ses observations aujourd'hui à trois questions: l'ambassade au Vatican, questions financières et politique extérieure.

L'AMBASSADE AU VATICAN

M. Herriot cite l'Evangile et fait l'éloge de la religion catholique

M. Herriot se défend de vouloir porter atteinte à des sentiments et à des croyances qu'il respecte, même si je ne m'y associe pas, dit-il.

Je ne méconnais pas la grandeur du rôle de la religion catholique quand cette religion opposait aux Pharisiens des paroles de douceur et d'amour et je me souviens de ces paroles de celui qui chassa les marchands du Temple: « Ma maison est un Temple de prière. Vous en faites une caverne de voleurs. » (Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche. Bruit à droite.)

Le président du Conseil rappelle les grands catholiques qui, en luttant toujours pour le faible contre le fort, ont conquis pour la religion catholique le droit au respect de tous, même de ceux qui, comme lui, n'admettent pas ses disciplines. (Applaudissements.)

M. Herriot. — C'est dans l'intérêt de la paix religieuse. (Bruit à droite.) Le peuple n'est pas un souverain — sensu proprio — et nous n'estimons pas qu'il y ait lieu de maintenir un ambassadeur au Vatican.

M. de Baudry-d'Asson. — Les autres pays en ont.

M. Herriot. — Un pays a le devoir d'agir non pas par imitation, mais sur les inspirations propres de son génie.

MM. de Rillart, de Verneuil et de Baudry-d'Asson protestent contre les paroles du président du Conseil.

Un violent et regrettable incident

UN NOUVEAU DEPUTE REPUBLICAIN-SOCIALISTE TRAITE LES GENERAUX D'« ASSASSINS »

Le général de Saint-Just, nouveau député du Pas-de-Calais, se joignant à eux, un membre de gauche crie: « Les généraux assassins, taisez-vous! »

C'est le signal d'un incident extrêmement violent. Dans le tumulte, le président invite l'interrupteur à s'expliquer.

Le député de gauche qui a provoqué cet incident, M. Simon Raynaud, député de la Loire, ajoute simplement: « Je parle de ce qui s'est passé pendant la guerre. »

M. LE TROCQUER

LE CENTRE ET LA DROITE FONT APPEL AU GENERAL NOLLET

La plupart des députés du centre et de droite, le général de Saint-Just, M. de la Ferronnays et François en tête, se lèvent et menacent d'envahir le banc du gouvernement en criant: « Nollet! Nollet! »

M. Painlevé suspend la séance à 19 h. 10 au milieu du tumulte.

La suspension de la séance empêche une mêlée générale

M. Herriot, toujours debout à la tribune, mais impuissant devant un tel déchaînement, contemple cette mer agitée que forment les 500 députés prêts à se jeter les uns contre les autres et que les huissiers ont peine à séparer. On voit dans l'hémicycle, MM. Bénazet et de la Ferronays prêts à passer des violences de paroles aux voies de fait.

M. Briand se porte vers le général Nollet, qui est très entouré. Il est bien probable que si M. Painlevé n'avait pas précipitamment suspendu la séance en se couvrant, les gauches, qui se préparaient à défendre les ministres qu'entourait lafoule des députés du centre et de droite, allaient se livrer à une contre-offensive.

Les explications de M. Reynaud auteur de l'incident

Voici le texte exact de l'explication fournie par M. Simon Reynaud, nouveau député républicain socialiste de la Loire, dont c'est le malheureux début à la Chambre:

« Je n'ai pas voulu viser aucun de mes collègues présents ici. Je parlais de ce qui s'est passé pendant la guerre. »

M. Simon Reynaud déclare dans les couloirs qu'il n'a proféré son interruption que parce qu'il avait été traité d'agent de l'étranger, alors qu'il a fait la guerre et qu'il a mérité la Croix de guerre.

REPRISE DE LA SEANCE

Les tribunes publiques sont rouvertes à 18 h. 50, et le contraste est saisissant avec le tumulte d'il y a un instant: Les bancs sont vides; le silence le plus complet règne. Mais M. Painlevé regagne son fauteuil. M. Herriot et ses ministres, parmi lesquels le général Nollet, s'asseyent à leurs bancs.

M. Painlevé. — Tout à l'heure des paroles malheureuses ont été prononcées qui ont provoqué la légitime indignation de l'assemblée. (Applaudissements).

M. REYNAUD RETIRE SES PAROLES

— J'ai rappelé l'interrupteur à l'ordre avec inscription au procès-verbal et je l'ai invité à retirer ses paroles.

M. Painlevé. — M. Simon Reynaud m'a fait savoir que dans le tumulte il a retiré ses paroles.

Voix sur les bancs communistes. — Il a tort. (Bruits et protestations).

M. Painlevé. — Permettez-moi de tirer la leçon de ce regrettable incident. J'avais entendu d'autres paroles, non moins regrettables. J'avais entendu ces mots : « Agents de l'étranger ». Je demande à mes collègues de s'abstenir de paroles injurieuses. Je demande à la Chambre une discipline de fer pour que nos séances soient dignes de la France que nous représentons. (Applaudissements sur tous les bancs, sauf à l'extrême-gauche).

M. Herriot. — Le gouvernement tout entier s'associe aux paroles du président de la Chambre. (Applaudissements.)

M. Herriot continue son discours

LA POLITIQUE FINANCIERE

Répondant à M Bokanowski, M. Herriot est de son avis sur la nécessité de ne pas introduire de nouvelles dépenses quelles qu'elles soient, sans recettes correspondantes.

Il se prononce pour une application rigoureuse de l'impôt sur le revenu, et contre l'impôt sur le capital. *Celui-ci a d'ailleurs été fait, dit-il*, par la chute du franc.

Parlant de l'Alsace et de la Lorraine, il assure que toutes les consciences seront respectées scrupuleusement.

REPONSE A M. LE TROCQUER

M. Herriot répond à M. Le Trocquer: Pour apprécier ce que vaut l'opération de la Ruhr, dit-il, il faudrait pouvoir la comparer avec ce qui aurait pu être fait.

INTERVENTION DE M. REIBEL

M. Reibel interrompt malgré les communistes qui battent leurs pupitres pour justifier les gouvernements précédents qui ont fait ce ju'il fallait pour recevoir les prestations en nature auxquelles la France a droit.

La thèse du président du Conseil, conclut M. Reibel, aboutirait à excuser l'Allemagne.

M. Reibel se rassied dans un véritable déchaînement des gauches. Il est très applaudi au centre et à droite.

M. Herriot. — La France avait droit pour 1922 à 950 millions de marks-or, et le gouvernement n'a trouvé moyen que de faire rentrer 179 millions de prestations en nature consistant en charbon et coke.

Nouvel incident

M. HERRIOT ACCUSE LE GOUVERNEMENT POINCARE D'AVOIR ABANDONNE 750 MILLIONS DUS A NOS REPARATIONS

Le bras tendu vers M. Reibel, M. Herriot lui dit: « Je vous accuse d'avoir abandonné 750 millions dus à nos réparations. » (Vifs applaudissements à gauche. Mouvement d'émotion sur tous les bancs.) L'enthousiasme à gauche est intense, tandis que la colère du centre et de la droite va croissante.

M. Reibel, de nouveau dressé à son banc, réplique dans le bruit que son gouvernement a commandé le double de prestations en nature que le gouvernement Briand.

M. Herriot. — M. Le Trocquer nous a dit que l'Allemagne faisait de grands travaux. C'est là que votre responsabilités est engagée. Si vous aviez laissé entrer en France davantage de fer, de ciment et d'acier, l'Allemagne n'aurait pas pu construire des navires et de grandes écluses. (Applaudissements à gauche; grand bruit et protestations à droite et au centre.)

M. Maginot demande si le Gouvernement maintiendra l'occupation militaire de la Ruhr. M. Herriot lui fait observer que si on s'en tenait à l'exécution des clauses du rapport des experts, quant aux garanties d'exécution, l'occupation durerait 37 ans.

Je suis sûr, conclut M. Herriot, que je trouverai à la tête du gouvernement anglais, auquel je porterai le salut amical de toute la France, l'ami le plus libéral, le plus intelligent et le plus sûr. Ne demandons pas à deux grands peuples de se ressembler; demandons-leur de se compléter. (*Vifs applaudissements sur tous les bancs.*) Si je pars avec votre confiance, je défendrai mon pays de toute mon âme.

Les députés de gauche debout, acclament le président du Conseil, qui est félicité par tous les ministres, lorsqu'il regagne son banc.

M. Soulier monte à la tribune, mais la Chambre décide de suspendre la séance. Il est 21 h. 15.

(Lire la suite en Dernière Heure.)

Le danger allemand

L'Allemagne préparerait une attaque brusquée contre les troupes françaises de la Ruhr

Londres, 19 juin. — L' « Evening Standard » écrit :

Dans les milieux politiques on confirme la nouvelle parvenue de Paris et d'après laquelle le Quai d'Orsay aurait communiqué au Foreign Office un document donnant des détails sur les préparatifs faits par l'Allemagne pour attaquer soudainement les forces françaises se trouvant dans la Ruhr. Cette nouvelle communication suivait de près d'autres rapports d'une nature identique et provenant d'autres sources. Il est certain que cette question des armements allemands sera discutée au cours de l'entrevue qui doit avoir lieu entre MM. Herriot et Mac Donald.

Le Sénat élit comme président M. de Selves

qui fut ministre du Cabinet François-Marsal

Paris, 19 juin. — Le Sénat, réuni à 3 h., sous la présidence de M. Jénouvrier, procède à la nomination d'un président, en remplacement de M. Doumergue, élu Président de la République. Sont candidats, M. Bienvenu-Martin, premier vice-président du Sénat, et président de la Gauche Démocratique, désigné par ce groupe, et M. de Selves, président de l'Union Républicaine, ministre de l'Intérieur dans le dernier Cabinet Poincaré et dans le Cabinet François-Marsal. Lors de l'élection de M. Doumergue à la présidence du Sénat, M. de Selves avait déjà été son concurrent.

M. DE SELVES

Voici les résultats du scrutin: Votants, 289; blancs ou nuls, 3; suffrages exprimés, 286; majorité absolue, 144.

Ont obtenu: M. de Selves, 151 voix; M. Bienvenu-Martin, 134.

M. de Selves, annonce M. Jénouvrier, ayant obtenu la majorité absolue, je le proclame président du Sénat pour 1924. (Applaudissements à droite).

JEUDI 26 JUIN ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT

Le Sénat fixe à jeudi prochain, 26 juin, la nomination d'un vice-président, en remplacement de M. René Renoult, ministre de la Justice, démissionnaire.

Le Sénat s'ajourne au jeudi 26, à 15 h. La séance est levée à 17 h. 10.

LES CHANGES

	Mercredi	Jeudi
Livre....	80.78	80.43
Dollar...	18.66	18.60
Belgique.	87.00	86.65

BILLET PARISIEN

L'ÉMOTION DE L'ALSACE-LORRAINE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 19 juin. (*Minuit*).

En analysant, dans ce journal, la déclaration ministérielle, nous avions été douloureusement impressionnés par les passages de cette déclaration, relatifs à la politique laïque du nouveau gouvernement. Parmi les mesures annoncées, il en était deux qui nous paraissaient particulièrement regrettables. C'étaient la suppression de l'ambassade auprès du Vatican, et l'introduction brutale des lois françaises en Alsace et en Lorraine. Ces deux mesures procèdent du même état d'esprit, d'une même « politique ». Voilà ce qu'affirment les journaux du Cartel des Gauches, et, sur ce point, nous sommes pleinement de leur avis. Mais nous disons, nous, que ces deux mesures sont aussi désastreuses l'une que l'autre.

Pourtant, la seconde, c'est-à-dire la suppression des institutions alsaciennes et lorraines, est, si possible, peut-être plus dangereuse encore que la première. La menace qui pèse sur eux a produit chez nos compatriotes des provinces recouvrées, une surprise bien cruelle pour leur cœur français. Sur la foi des promesses qui leur avaient été solennellement faites quand, après la victoire, l'Alsace et la Lorraine se retrouvèrent réunies sur le sein de la mère-patrie, ils entendaient collaborer de toutes leurs forces au travail de fusion et d'assimilation qu'ils jugeaient eux-mêmes nécessaire. Mais, sur un point pourtant, ils pensaient qu'on devait s'en tenir strictement à ces promesses. L'école confessionnelle répond, dans les populations d'Alsace et de Lorraine, à des besoins si profonds qu'on ne voyait pas le moyen d'y toucher sans d'infinies précautions.

L'émotion qui s'est emparée de ces population sera exprimée par leurs représentants au Parlement. Leur cri d'alarme, nous l'espérons, sera entendu en haut lieu. Déjà, des républicains convaincus, sentant le danger d'une politique anticléricale, dont le moins qu'on en puisse dire est qu'elle est théorique et incompatible avec les réalités, organisent contre les entreprises des sectaires une patriotique résistance.

On le voit, l'anticléricalisme diviserait la France, mais il commencerait par émietter le Bloc des Gauches.

R...

(Voir, page 2, nos dépêches de la DERNIÈRE HEURE.)

LE MEURTRE DE M. MATTÉOTTI

L'opinion italienne a confiance en M. Mussolini pour l'œuvre de la justice. — Arrestation d'un ex-membre du Directoire. — Un fascite dissident victime d'un attentat.

Les mesures gouvernementales sont approuvées par l'opinion publique d'Italie.

Les journaux, qui jouissent de la plus complète liberté, sont presque unanimes à soutenir le gouvernement et à approuver la nomination de M. Federzoni au ministère de l'Intérieur.

Dans plusieurs villes, de grandes manifestations ont eu lieu en l'honneur de M. Mussolini.

Les délégués de l'opposition, réunis à Montecitorio, ont estimé inutile d'envisager des manifestations. Ils convoqueront les députés de l'opposition à participer, le 22 juin, à une grande cérémonie à la mémoire de Matteotti.

Le Directoire national des corporations fascistes a adopté un ordre du jour exprimant sa profonde douleur de l'assassinat de M. Matteotti et a confirmé à nouveau, au nom de tous les ouvriers adhérents à la corporation, sa pleine confiance dans M. Mussolini.

Le parti libéral a adressé à M. Mussolini une dépêche, lui exprimant son attachement.

OU EST LE CADAVRE?

Un de nos confrères de Paris publie l'information suivante de Rome :

« La « Voce Republicana » croit savoir, de source autorisée, que le cadavre du député Matteotti, après avoir été plusieurs jours à l'hôpital San Giacomo, aurait été transporté à la polyclinique de l'Institut de médecine légale. »

LES RECHERCHES

Les recherches sont poussées dans les moindres coins. Deux cents porcs ont été réquisitionnés et seront lâchés, dans la journée, dans la forêt, dont ils fouilleront les moindres recoins.

UNE NOUVELLE ARRESTATION IMPORTANTE

M. Marinelli, ex-membre du Directoire

On a arrêté, à Rome, dans la soirée, Jiovanni Marinelli, ex-membre du Directoire fasciste, inculpé de complicité dans l'enlèvement de M. Matteotti.

L'autorité judiciaire de Milan a saisi tous les biens appartenant à Filippelli.

L'arrestation du commandeur Marinelli a produit une grande sensation. M. Marinelli était une des physionomies des plus représentatives du parti fasciste, dont il était le secrétaire administratif depuis sa fondation. En dernier lieu, il faisait partie du quadriumvirat; mais il convient de remarquer que ces jours derniers, quand M. Mussolini élargit la base du Directoire du parti fasciste, M. Marinelli en fut exclu.

LES ACCUSATIONS DE M. FORNI, ***fasciste dissident***

M. César Forni, fasciste dissident, qui subit il y a quelques semaines, une agression, accuse, dans le « Popolo », M. Cesare Rossi et M. Jean Marinelli, dont nous annonçons plus haut l'arrestation, d'avoir décidé sa suppression et d'en avoir chargé Dumini.

M. Forni avait fait, au cours des élections, allusion aux agissements de certaines personnalités fascistes, dont MM. Rossi, Freddi, Finzi et Guinta, secrétaire général du parti, qui constituaient, d'après lui, un Comité secret.

LE COMMANDEUR ROSSI EN SUISSE?

Rome, 19 juin. — On mande de Turin à la « Stampa » que le commandeur Cesare Rossi serait passé en Suisse, en franchissant le Grand Saint-Bernard.

UN NOUVEL ATTENTAT

Un fasciste dissident mortellement blessé

Le « Mondo » annonce qu'un fasciste dissident, M. Voguera, qui avait déploré l'assassinat de M. Matteotti, a été mortellement blessé. Les autorités recherchent le meurtrier.

LE ROLE DE L'AUTRICHIEN CHIRSZEL

On mande de Milan au « Messaggero » :

« On attache une grande importance à l'arrestation du nommé Otto Chirszel, sujet autrichien. Otto Chirszel était au service de M. Dumini comme espion dans les milieux communistes auxquels il a appartenu auparavant. »

C'est lui que M. Dumini a chargé de filer M. Matteotti.

Toutefois, Otto Chirszel nie toute participation directe à l'enlèvement et prétend même avoir prévenu, la veille, Mme Matteotti que quelque chose de grave se tramait contre son mari.

DUMINI ET FILIPPELLI SONT CONFRONTÉS

La Chambre des mises en accusation a procédé à la confrontation de l'éx-directeur du « Corriere Italiano », M. Filippelli, avec Dumini, mais, étant donné le caractère secret qu'a l'instruction des affaires criminelles en Italie, il n'est guère possible d'en connaître les résultats.

UN DEBAT AUX COMMUNES ANGLAISES

Londres, 19 juin. — Un débat a eu lieu aux Communes, au sujet d'une résolution du Parti travailliste, exprimant sa répugnance pour le crime commis sur la personne de M. Matteotti.

M. Mac Donald a expliqué que la motion est, en fait, conforme aux déclarations de M. Mussolini, et ne peut offenser une puissance amie.

L'INTERVENTION DU PARTI SOCIALISTE

Rome, 19 juin. — La direction du parti socialiste unitaire a décidé de se constituer partie civile au procès Matteotti.

M. Caillaux acceptera l'amnistie

Après le succès du Bloc des Gauches, les amis de M. Caillaux avaient laissé entendre que le condamné de la Haute-Cour n'accepterait pas l'amnistie, mais qu'il exigerait la révision de son procès.

D'après les déclarations de son défenseur, M. Marius Moutet, l'ancien président du Conseil serait au contraire disposé à profiter de l'amnistie pour rentrer dans la vie politique.

L'entrevue de MM. Herriot et Hymans

M. Hymans, ministre des Affaires étrangères de Belgique, revenant de Genève, est allé, lors de son passage à Paris, s'entretenir avec le Président du Conseil français.

M. de Gaiffier d'Hestroy M. Hymans

Voici M. Hymans, accompagné de l'ambassadeur de Belgique en France, se rendant au Quai d'Orsay.

M. HERRIOT EST ATTENDU A LONDRES, POUR SAMEDI

Londres, 19 juin. — M. Herriot reste attendu samedi prochain, à 15 h. 20.

Le Président du Conseil français sera seulement accompagné de son secrétaire particulier, et de M. Camerlinck.

LE PRESIDENT DU CONSEIL S'ENTRETIENT AVEC LE DEPUTE ALLEMAND M. BREITSCHEID

Paris, 19 juin. — M. Edouard Herriot a reçu, à la fin de la soirée de mercredi, M. Breitscheid, député socialiste au Reichstag, avec lequel il a eu un assez long entretien.

UNE RÉUNION DU GROUPE INTERPARLEMENTAIRE DES DÉPARTEMENTS DÉVASTÉS

La préconciliation. — Les paiements en obligations. — Les intérêts de la perte subie sont-ils des revenus ?

Paris, 19 juin. — Le groupe interparlementaire des départements dévastés s'est réuni au Sénat, sous la présidence de M. Hayez.

M. Groussau présente un rapport sur les décrets du 5 mai 1924, concernant les Comités de préconciliation et sur les nouveaux cabinets de préconciliation.

Tous les dossiers ayant déjà été examinés par les anciens Comités qui n'ont pas encore été l'objet de décisions cantonales, le groupe décide d'intervenir, immédiatement auprès du ministre des Régions libérées pour réclamer des modifications aux décrets du 5 mai et le retrait de la circulaire du 21 mai.

En ce qui concerne les délais de délivrance des obligations de la Défense Nationale, le groupe entend les observations de M. Klotz qui, après enquête auprès des services compétents, conclut à l'impossibilité d'abréger ces délais.

M. de Lubersac signale la situation intolérable dans laquelle se trouvent les sinistrés détenteurs de titres d'annuités trentenaires qu'ils ne sont point autorisés, à l'heure actuelle à financer par emprunt public, et sur le montant nominal desquels, ils sont obligés de justifier une dépense de reconstruction égale à 90 p. c. s'ils négocient ces titres autrement, alors qu'ils ne peuvent le faire qu'avec une perte dépassant de beaucoup 10 p. c. de la valeur nominale de ceux-ci.

Le groupe saisira le ministre des Régions libérées de cette question.

Le groupe adopte également le rapport de M. Albert Mahieu, au sujet de la réduction de 6 millions sur les crédits destinés aux routes des départements dévastés, et qui conclut à l'impossibilité d'accepter cette réduction.

Sur la question de savoir si les intérêts sur le montant de la perte subie doivent être considérés comme des revenus, le groupe décide de demander une audience au ministre des Finances, pour lui rappeler les décisions prises par son prédécesseur.

Une délégation du groupe entretiendra aujourd'hui le ministre des Régions libérées de ces questions, ainsi que des douzièmes provisoires qui vont venir en discussion devant le Parlement.

LA COUPE D'OR D'ASCOT

est gagnée par deux chevaux français

Londres, 19 juin. — Voici les résultats de la Coupe d'Or, course à Ascot :

1er *Massine*, 100/8; 2e *Filibert de Savoie*, 4/1; 3e *Inkerman*, 5/1.

Il y avait onze partants.

Gagnée par une courte tête.

Deux longueurs séparaient le deuxième du troisième.